



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES ARCHERS D'EURE ET LOIR TENUE À CHARTRES LE 13/10/2017

Présence de Monsieur William FIADJOE, chef de service jeunesse sport vie associative (DDCSPP).

Sont excusés :

- Monsieur Le Président du Conseil Régional
- Monsieur Le Député-Maire de Chartres,
- Monsieur Le Président du Conseil Général,
- Monsieur le Président de la Région Centre Val de Loir de Tir à l'Arc
- Monsieur le Président du CDOS
- Mme Amandine BOUILLOT, CTR

OUVERTURE à 20H50 DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT Laurent DESCOTTES :

- Adoption du compte rendu de l'AG 2016
- Rapport moral du Président – vote
- Election des nouveaux membres
- Rapport financier du trésorier – vote
- Budget saison 2017– vote
- Cotisation 2017/20187 - vote
- Rapport des commissions
- Résultats de l'élection
- Questions diverses

Appel des Compagnies et vérification des pouvoirs

(P : Présent A : absent E : excusé PVR : pouvoir)

Agrément FFTA	Club		Nb de licenciés	Nb de voix		Agrément FFTA	Club		Nb de licenciés	Nb de voix
2428011	Lèves	A	39	3		2428092	Châteaudun	A	46	4
2428027	Nogent le Rotrou	P	40	3		2428095	Illiers Combray	P	51	5
2428031	Chartres	P	112	8		2428103	Jouy St Prest	P	12	1
2428037	Dreux	P	102	8		2428104	Brou	P	28	2
2428059	Nogent le Roi	P	61	6		2428113	Anet	P	52	5
2428066	Gas US	P	9	1		2428115	Cloyes sur le Loir	A	20	1
2428071	Épernon	P	78	7	6	2428116	Nogent Le Phaye	A	14	1



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

2428075	Gallardon	P	42	4	2428127	Courville	P	27	2
2428079	Arrou	P	27	2	2428128	Bonneval	E	35	3
2428080	Voves	P	68	6	2428147	Orgères en Beauce	A	15	1
2428090	Auneau	P	43	4	2428150	Mesnil Simon	A	22	2
2428152	Hanches	P	24	2	2428155	Senonches	A	22	2
2428155	Boncourt	P	24	2					

71 voix disponibles : majorité absolue : 36 voix

Rapport Moral du Président : Laurent DESCOTTES

Le Président excuse les personnalités invitées qui n'ont pas pu être présentes.

La saison 2017, conforte le retour à une progression après un palier en 2015 et quelques années de progression et notamment la forte évolution des effectifs en 2013, puisque nous avons terminé la saison avec 1013 licenciés, contre 986 en 2016, 921 en 2015, 925 en 2014, 980 en 2013, 824 en 2012, 767 en 2011, 778, en 2010, 730 en 2009 et 682 en 2008.

Cette progression semble cependant légèrement se tasser, car le début de la saison 2018 marque le pas par rapport à 2017 avec une légère baisse des effectifs, assez globale sur la Ligue, avec un nombre de licenciés plus faible qu'à la même période la saison passée. Sur département on peut noter une chute d'environ 200 licenciés par rapport à octobre 2017.

Les championnats départementaux se sont déroulés dans de très bonnes conditions notamment pour la saison salle à Chartres pour les finales en individuel et à Courville pour les finales spécial jeunes et débutants adultes le championnat par équipes. De même pour la saison extérieure, ils se sont déroulés à Châteaudun (3D), Dreux (Fédéral), Bonneval (Nature), Nogent le Rotrou (Campagne) et à Epernon (FITA). Merci à tous ces clubs. Il faut aussi noter l'organisation d'une manche de DR à Chartres ainsi que le Championnat Régional Fédéral à Epernon.

Une fois de plus les challenges pour les nouveaux compétiteurs ont très bien fonctionné, et les finales en salle ont été appréciées. La nouvelle formule pour les concours extérieurs a été un franc succès.

Le bilan sportif de la saison qui vous sera présenté par Eric est tout juste correct cette année avec, une fois de plus de nombreuses participations aux championnats nationaux, cependant le nombre d'archers a fortement diminué (niveau le plus bas depuis 2002) et quelques titres et podiums à la clé ! Après un excellent cru en 2015, il faut noter que nos archers ont seulement ramené 5 médailles aux Championnats de France.

Côté équipes, nous pouvons féliciter le club de COURVILLE qui monte en DNAP (hommes poulies) et le club de VOVES qui a participé aux Championnat d'Europe par équipe de club (femmes classiques).

Le Président félicite tout particulièrement les archers émérites médaillés aux différents Championnats de France, ainsi que les jeunes sélectionnés par la Ligue du Centre de Tir à l'Arc, pour les Cours de Perfectionnement sportif (Carole WISNIEWSKI aura l'occasion d'y revenir).

Le Président félicite Jean Claude JUMEL, Jean FAUCON, Raphaël DUFRESNOY, qui ont été diplômé entraîneur 1 et Stéphanie MARIE-ELISE qui a été diplômée entraîneur 2.



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

A ce propos il rappelle une fois de plus, tout l'intérêt d'avoir au sein des clubs des entraîneurs formés, pour améliorer la qualité de notre formation des nouveaux archers.

Le Président félicite aussi les clubs « labélisés » :

- EPERNON, HANCHES et VOVES : Label OR
- COURVILLE : Label Argent
- ARROU : Label Bronze

Le département compte donc 10 clubs labélisés soit 40 % des clubs.

Il rappelle que les dossiers pour les nouveaux labels, ou les renouvellements, sont à faire pour mi-décembre : pour tout renseignement les clubs peuvent se rapprocher de lui-même, correspondant labels pour le Comité Départemental et pour le Comité Régional de Tir à l'Arc du Centre-Val de Loire. Les clubs concernés pour le renouvellement sont cette année : CHARTRES, DREUX, LEVES, NOGENT LE ROI, NOGENT LE ROTROU.

Il précise que la commande groupée de blasons remporte toujours un franc succès, avec 17 clubs qui ont répondu et plus de 6 400 blasons commandés en 2017. Elle a été élargie à d'autres matériels (arcs, palettes, flèches, ...). Concernant l'investissement mutualisé il s'est mis légèrement entre parenthèse, car les dossiers de 2016 ne s'étaient pas totalement achevés, cependant un dossier CNDS a été instruit et 4 000 € ont été obtenus. Cette somme sera utilisée, avec un dossier Région Centre Val de Loire de 2018.

D'autres actions ont été menées grâce à la participation de tous :

Les réunions trimestrielles de clubs : très satisfaisant. Ces réunions ont permis de renouveler avec succès la procédure de mutualisation de demandes de subventions, d'échanger avec les clubs, sur leurs attentes, leurs objectifs, ...

Le Président présente les membres du CD avec leurs attributions :

- Vice-présidente : Carole
- Secrétaire : Françoise
- Trésoriers : Loïc et Carole (adjointe)
- Commission jeunes : Carole
- Commission sportive : Eric et Michaël
- Commission formation : Bernard et Michaël
- Commission arbitres : Yves et Carole
- Commission informatique : Michaël
- Commission parcours : Yves
- Commission matériel : Laurent
- Commission promotion : Loïc et Eric
- Commission médicale : poste vacant

Le président précise que le nombre de membres du Conseil d'Administration ne fait que diminuer : 2 départs (mutations) en 2 ans, et donc il demande aux présents si des volontaires sont prêts à entrer au Conseil d'Administration.

Il remercie les membres du Comité et les clubs qui ont permis au Tir à l'Arc d'être encore présent cette année sur l'animation de la journée olympique (merci à Françoise et Bernard) sur les animations d'été en milieu rural pilotées par Profession Sport et l'UFOLEP, opération soutenue par le Conseil Général. Le Comité, accompagné des clubs, a été présent sur de nombreux sites. Ces opérations sont une bonne promotion pour le tir à l'arc et permettent de recruter



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

de nouveaux archers dans nos clubs ! Pour la prochaine saison, comme cela devient une habitude, un point sera fait pour mieux préparer ces animations avec les clubs locaux.

Le Président présente les principaux éléments marquants pour la saison 2017/2018 :

- Maintien des réunions trimestrielles avec les Présidents de club (une en décembre, une en juin et une en octobre)
- L'évolution des challenges jeunes et adultes en salle (principalement chez les jeunes)
- Les Championnats départementaux :
 - ⇒ Salle à Epernon (finales des individuels) **les 3 & 4 février 2018**
 - ⇒ Salle à Brou (finales SPJ et déb. adultes + Equipes) **les 24 & 25 février 2018**
 - ⇒ 3D à Bonneval
 - ⇒ Campagne à Nogent le Rol
 - ⇒ Nature à Arrou
 - ⇒ Fédéral à Auneau
 - ⇒ FITA à Dreux
 - ⇒ Finale des challenges extérieurs Jeunes et Adultes à ?? Lieu à définir.
- Les manches par équipes de club,
 - ⇒ Championnat Régional salle à Dreux
 - ⇒ Manches de Division Interdépartementale 28/41/45 à Voves, Pithiviers et Auneau
 - ⇒ Manches de Division Régionale à Chartres et Epernon
- La mise en valeur des bénévoles,
- La formation des archers (parcours, matériel, arcs à poulies, ...)
- L'appel à projets d'investissement (pour le 03/12/2017)

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée ; il est adopté à l'unanimité des présents.

ELECTIONS

- Représentants du Comité Départemental à l'Assemblée Général de la FFTA le 24 mars 2018
2 candidats :
 - Laurent DESCOTTES – Titulaire
 - Carole WISNIEWSKI - Suppléante

Abstentions : 2 Contre : 0 Pour : 69.

Ces deux candidats sont élus. Ils remercient l'assemblée.

Rapport Financier : Trésorier – M. Loïc PAUL

Les comptes sont présentés par M. PAUL. Documents en annexe.

Interventions des vérificateurs aux comptes, Club d'Anet et Jouy St Prest : les comptes sont bien tenus ; les pièces justificatives ont été fournies à la demande. Tout est correct. Les comptes sont validés.

Le club de CHÂTEAUDUN doit encore une somme d'environ 2000 euros au CDTA. Cette somme sera versée dans le courant de l'année 2018.



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

Les comptes sont validés et le vote du quitus est proposé à l'assemblée.

Vote : abstention : 0 opposition : 0 Adoption à l'unanimité.

Pour l'an prochain : Se sont portés volontaires les clubs de NOGENT LE ROI et AUNEAU. Le club d'ARROU se porte volontaire pour l'année 2019.

Commission Arbitrage : Yves ALLAIS

Commission arbitrage 2016-2017

Allais Yves (PCDA)

Wisniewski Carole (Adjointe PCDA)

Cette année, 30 compétitions ont été organisées par 13 clubs du département.

Salle : 11	Nature : 5
Tir 3D :	Campagne : 4
Fédéral : 4	Fita : 4
SPJ : 2	

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX

SALLE	05/02/2017	CHARTRES
SPJ(SALLE)	11/03/2017	COURVILLE
NATURE	12/02/2017	BONNEVAL
CAMPAGNE	18/06/2017	NOGENT LE ROTROU
3D	05/03/2017	CHATEAUDUN
FEDERAL	21/05/2017	DREUX

FITA

	24/06/2017	EPERNON
Finale Extérieure SPJ	24/06/2017	EPERNON

DR

Chartres	07/05/2017
Voves	08/07/2017

DID

Cette année, une innovation, la Division Inter Départementale

Chartres	08/05/2017
----------	------------

CHAMPIONNATS REGIONAUX

FITA	18/06/2017	VOVES
FEDERAL	25/06/2017	EPERNON

Prestation de serment

Deux arbitres Euréliens, ont, cette année, prêté serment :

Félicitations à Dany et Hervé pour leur succès à leur examen, TC/ Option FITA



Listing des Arbitres pour 2016-17

Allais Yves (Pcda)	COURVILLE	Wisniewski Carole (Adjointe Pcda)	EPERNON
Eeckman Jean-Marie	BONCOURT	Sorieux Bernard	GAS
Banckaert Eric	HANCHES	Tréhorel Laétitia	NOGENT-le-ROTROU
Demoment Fabrice	NOGENT-le-ROI	Tréhoux Robert	NOGENT-le-ROTROU
Descamps Corinne	ARROU	Pesson Dominique	BROU
Fructidor Frédéric	ARROU	Gaignierre Michel	EPERNON
Gallais-Hamonno Maité	NOGENT-le-ROI	Grand Pascale	NOGENT-le-ROI
Gatelier Carole	NOGENT-le-ROI	Chehere Sébastien	DREUX
Goux Gérard	NOGENT-le-ROTROU	Coudray Jean-luc	CHATEAUDUN



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

Minos Christophe	AUNEAU	Sicard Aymeric	CHARTRES
Roche Christopher	AUNEAU	Regnier Laurent	VOVES
Roche Marc	AUNEAU	Biard Bruno	BROU
Kergastel Alexandra	DREUX	Le Gall Dany	DREUX
Dupin Hervé	LEVES		

Au nom du Comité Départemental des archers d'Eure et Loir, je remercie nos 27 arbitres, qui, par leur présence et leur sérieux, ont contribué au cours de cette année, à valider ces épreuves selon les critères de notre fédération. Je tiens aussi à remercier les clubs, les présidents et leurs bureaux, pour leur accueil et l'organisation fournie avec leurs équipes lors de ces manifestations sportives.

J'adresse également un grand remerciement aux correspondants informatiques des clubs, qui pour la remontée des résultats, assurent un travail remarquable, avant, pendant et après la compétition.

Rapport de la journée des P C R A du samedi 7 octobre **ATTENTION nombreux changements pour la saison 2018**

La gestion (actif ou inactif) des arbitres va se faire avec le nouveau programme, il faut absolument veiller à ces différents points :

Pour les concours dans Résult'arc, les noms de tous les arbitres doivent-être notés (arbitre responsable + adjoints) ainsi que ceux des stagiaires.

A chaque réunion annuelle de formation, une session sera ouverte dans la zone formation, les arbitres devront s'y inscrire, et, selon votre présence ou non, à la réunion le PCRA validera le module qui ouvrira votre poste actif sur la fédération et permettra de suivre vos arbitrages.

Si le PCRA ne valide pas le module, l'arbitre ne pourra pas officier sans avoir passé une session de rattrapage.

Concernant les arbitres et le nombre de concours que ceux-ci doivent effectuer pour pouvoir valider annuellement leurs actifs sera **de 2 concours en dehors de leur club d'origine.**

PROCHAINEMENT : les arbitres qui sont licenciés dans une structure (club-compagnie-etc.) **ne pourront plus être le responsable du ou des concours organisés par cette structure**, mais ils pourront quand même officier.

Pour les examens, suite à une demande de toutes et tous, la période pour répondre au QCM est allongée de 30 minutes. Les questions élaborées par les membres de la CNA seront relues pour une bonne lisibilité du candidat et que les réponses soient en rapport avec la demande, qu'il n'y ait pas de réponses doubles.

Il faut que les responsables départementaux et le P C R A veillent à bien faire respecter les mesures annoncées.

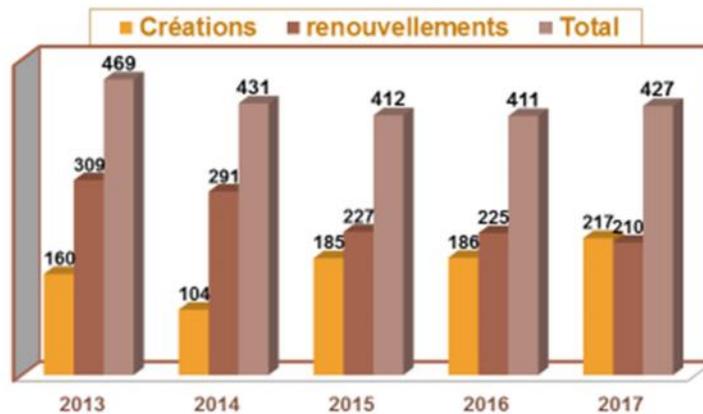
Commission Jeunes : Carole WISNIEWSKI

Carole présente sous forme de tableaux les différentes informations concernant les jeunes du département.



Jeunes

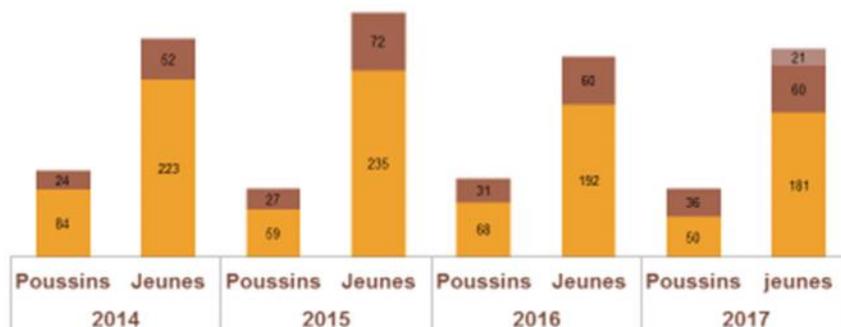
Statistiques sur 5 ans



Jeunes

Nombre de participations

■ Concours SPJ Salle ■ Concours SPJ Extérieur ■ Concours SPJ Campagne





COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48



Jeunes



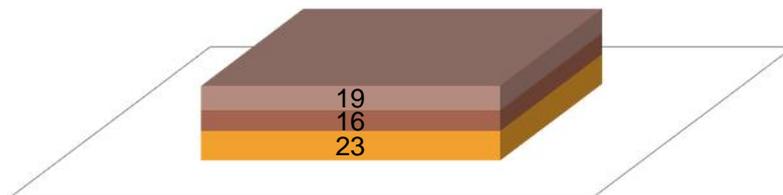
Sur les 9 jeunes en CPS en 2017 6 peuvent y rester.
La détection a eu lieu à Chartres le Samedi 7 Octobre.
5 Jeunes se sont présentés 5 ont été pris pour cette nouvelle saison

LES JEUNES DU DEPARTEMENT QUI PEUVENT RENTRER DANS LE GROUPE REGIONAL POUR 2017/2018

TELLIER Clémence PICHARD Ester Voves DUHAMEL Mathilde Voves MAILLET Elise Voves BAUDIN Léo Voves
CLEMENT-CUZIN Jérémie Voves HAUTIN Chloé Chartres KEITH Sylvain Chartres PATON Clément Chartres

Championnat Régional

■ 2015 ■ 2016 ■ 2017



Or salle : 3
Or Fita : 1
Or Fédéral : 1

Argent salle : 1
Argent Fita : 6
Or Campagne : 1

Bronze salle : 4
Bronze Fita : 2



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

Mme Muriel ZMUDZ, demande s'il serait possible d'aider un peu plus financièrement les jeunes ayant fait des podiums aux France.

Réponse : Pour l'instant ils sont récompensés, l'idée proposée est à creuser.

COMMISSION SPORTIVE : Eric BIRRE Michaël WESLSH

EQUIPES

REGIONALE:

SALLE : Hommes CL: 1 EPERNON 3 VOVES

CO : 2 NOGENT LE ROI 3 COURVILLE

DRE CL Femmes: 1 N. LE ROI 3 CHARTRES

DRE CL Hommes: 1 EPERNON 2 VOVES 3 CHARTRES

DRE COMPOUND: 1 EPERNON 2 COURVILLE

DR JEUNE: 3 CHARTRES

DN1 FEMME CLASSIQUE:

4ème VOVES, Voves en coupe d'Europe en 2018

FINALE NATIONAL DES VAINQUEURS DE DR:

compound H: 3ème COURVILLE, Courville monte en DNAP

Cette année les jeunes, benjamins et minimes sont en baisse de 20% sur 5 ans au niveau national. Il est parfois difficile de les prendre trop jeunes.

21 jeunes, en tir campagne, ont tiré au piquet orange.

Les clubs sont de mieux en mieux structurés pour accueillir les jeunes. Les SPJ salle font que les jeunes sont plus performants en extérieur.

Nouveau règlement SPJ : pour plus de visibilité pour les changements de niveau, les paliers seront les mêmes : 380 points en 2 fois 8 volées. Le règlement sera diffusé sur le site du département. **archers28.fr**.

Décisions prises par les responsables Carole, Éric et Mickaël.



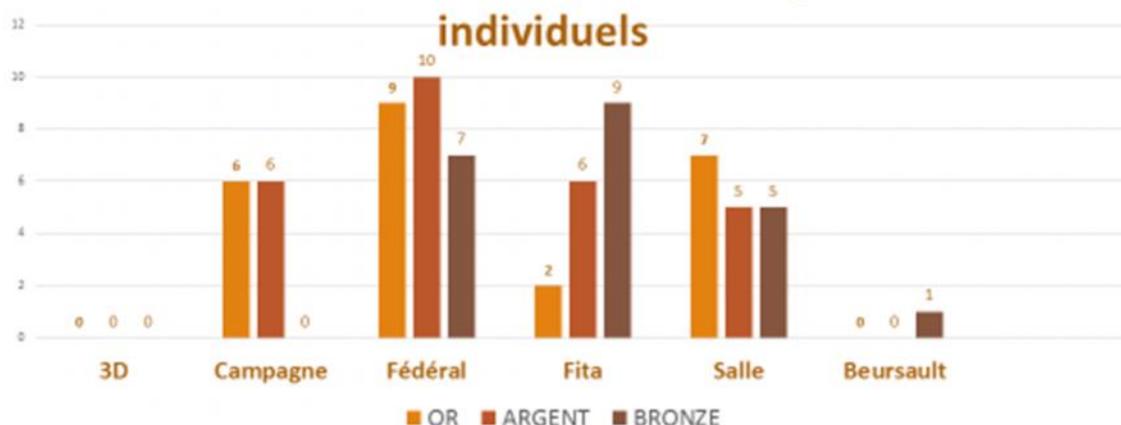
COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48



Sportive

Eric BIRRE / Michael Welsch

MEDAILLES Championnats Régionaux



Campagne OR

FOSSET Florentin	JH (Chartres)
GASSE Nicolas	SH Co (Chartres)
KEROUREDAN Loïc	SH (Epernon)
CHAMPION Isabelle	VF (N. Le Roi)
MULET Lucile	SF (N.LeRoi)
PICHARD Ester	BF (Voves)

Campagne ARGENT

CHAGOT Monique	SVF arc nu (Dreux)
WIINKELMULLER Philippe	VH (Dreux)
MARTY Nadine	VF (Epernon)
BAUDRY Hubert	SVH Co (N. Le Roi)
ANGOILLANT Sylviane	SVF (Epernon)

Fédéral OR

GAUTHIER Romain	CH (Chartres)
HAUTIN Chloé	BF (Chartres)
PATON Clément	MH (Chartres)
DUPLAN Fanny	SF Co (Courville)
LEBLANC Noël	SVH (Courville)
LOPEZ Vincent	VHCo (Courville)
LEBRUN Corentin	JH (Courville)
MARIE ELISE Stéphanie	SH (Nogent le Roi)

Fédéral : ARGENT

ROCHE Joëlle	VF (Auneau)
CONNAN Enora	BF (Chartres)
POIRIER Loukas	MH (Chartres)
GILLON Carole	SF (Courville)
GILLON David	SH (Courville)
DURPOIX Stéphane	VH (Epernon)
BAUDRY Hubert	SVH (N. Le Roi)
BARBARIN Camille	CF (Voves)
CLEMENT CUZIN Jérémy	CH (Voves)
EGRET Nicolas	SH (Voves)

Fédéral : BRONZE

DUMONT Charline	BF (Brou)
DUPLAN Ludovic	SHCo (Courville)
MARTY Nadine	VH (Epernon)



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

THEVENET Nathalie
FROGER Davis

SF (Illiers),
BH (Voves),

MONNIER Christelle
HAUTIN Louis

SF (N. le Roi)
MH (Chartres)

FITA OR

MARIE ELISE Stéphanie SH (N. Le Roi)
PICHARD Ester BF (Voves)

FITA : ARGENT

FOSSET Florentin JH (Chartres)
HAUTIN Chloé BF (Chartres)
LORIDE Oriane CF (Chartres)
ROUX Antoine JH (Epernon)
FROGER Jérémy MH (Voves)
POULAIN Chloé MF (Voves)

Salle : OR

LE MINOUX Nathalie VF (Chartres)
LORIDE Oriane CF (Chartres)
DUPLAN Cédric SH (Courville)
LE PELLEC Fabrice SH (Dreux)
CHARTRAIN Pauline JF (Voves)
PICHER Ester BF (Voves)
BAUDRY Françoise SVF (N.Le Roi)

Salle BRONZE

SICLUNA Michel SVHCo (AUNEAU)
BAIVIER Clara CF (N. Le Roi)
FOSSET Florentin JH (Chartres)

FITA : BRONZE

BIET Patrick VH (Chartres)
LAVIE Emilie MF (Chartres)
DUPLAN Cédric SH Co (Courville)
DUPLAN Fanny SH Co (Courville)
DURPOIX Stéphane VH (Epernon)
GAROT Erik SVH (Lèves)
CHAMPION Isabelle VH (N. Le Roi)
BLONDEAU Karl SH (Voves)
DUHAMEL Mathilde BF (Voves)

Salle : ARGENT

KEROUREDAN Loïc SH (Epernon)
PICHOT Danielle SVH (N.Le Phaye)
CHAMPION Isabelle VF (N.Le Roi)
FAUCON Jean SVH (N.Le Rotrou)
BAUDIN Lola MF (Voves)

DUMONT Charline BF (Brou)
BAUDIN Léo CH (Voves)

Nature : ARGENT BANNERY Frédéric SH (Châteaudun)

Nature : BRONZE JOLLY Fabienne VF (Anet)

Beursault : BRONZE BIARD Bruno SHCo (Brou)



En individuel, beaucoup de médailles régionales, ce qui est normal avec deux championnats à domicile. Seulement 5 médailles en nationale, soit le 14^{ème} total en 16 ans de statistiques.

Campagne : **Or:** Ester Pichard BF Voves

Argent : Sylviane Angouillant BBF Epernon

Bronze : Monique Chagot BBF Dreux, Muriel Zmudz COVF Nogent le Roi

Nature : **Bronze :** Charlène Michel Libre cadette Bonneval

France Sport Adapté : Camille POTRO junior D2 en salle (Dreux) est championne de France dans sa catégorie.

En salle

Baisse aussi au niveau national tant en participation qu'en archers puisque c'est le pire total depuis que l'on tient les statistiques en 2002.

EQUIPES

DN1 FEMME CLASSIQUE:

4^{ème} VOVES, Voves en coupe d'Europe en 2018

FINALE NATIONAL DES VAINQUEURS DE DR:

Compound H : 3^{ème} COURVILLE, Courville monte en DNAP

REGIONALE:

SALLE : Hommes CL: 1^{er} EPERNON 3^{ème} VOVES

CO : 2nd NOGENT LE ROI 3^{ème} COURVILLE

DRE : CL Femmes: 1^{er} N. LE ROI 3^{ème} CHARTRES

DRE : CL Hommes: 1^{er} EPERNON 2^{ème} VOVES 3^{ème} CHARTRES

DRE : COMPOUND: 1^{er} EPERNON 2^{ème} COURVILLE

DR JEUNE: 3^{ème} CHARTRESVOVES Classique femme 4^{ème} de D1 se qualifie pour la coupe d'Europe 2018.



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

HANCHES classique femme se maintient en D2.

COURVILLE monte en DNAP.

Le département 28 est le moteur de la DID nord, même si vous étiez moins nombreux que prévu à venir.

Pour la DID : 2 manches en 2017

3 manches en 2018 : VOVES PHITHIVIERS AUNEAU

La finale en 2019 sera couplée avec le championnat fédéral.

Commission formation : Bernard SORIEUX

Pas de stage cette saison

Pour octobre 2016, un stage " fabrication de cordes " avait été lancé début juillet 2017. Une relance a été faite en septembre.

Le stage a été annulé car il n'y avait que quatre candidatures.

Stage à venir : réglage d'arc : planification d'une saison (effectué le 1^{er} octobre 2017)

Parcours : Date pas encore choisie.

Question de Mme Muriel ZMUDZ : pourquoi annuler un stage s'il n'y a que 3 ou 4 personnes ?

Ne pourrait-on pas faire des pré-inscriptions avec un chèque de caution ?

Réponse : il faut un minimum de participants pour que le stage soit enrichissant. Le CDTA28 va y réfléchir.

Le stage réglage d'arc pourrait être reconduit.

QUESTIONS DIVERSES

- Inscriptions CONCOURS saison extérieure courant novembre 2017
- LABELS – appel à de nouveaux dossiers
- formation : assistants entraîneurs à Orléans puis à Bourges
- Evolution des formations « continues » entraîneurs
- Rappel : besoin d'un 2^{ème} correspondant par club (de moins en moins de clubs concernés).
- Penser à commander vos blasons.



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

- **SPORT ADAPTE**

Le club des Archers Drouais va s'affilier à la FF Sport Adapté afin de pouvoir licencier Camille en son nom propre, et non plus au nom de l'Espoir, foyer à Courville.

Ainsi, nous pourrions accueillir des archers handicapés d'autres clubs, qui ne souhaiteraient pas, pour l'instant, s'affilier à la FFSA.

Petit rappel : Camille a terminé Championne de France junior D2 en salle.

La façon de déterminer la catégorie de l'archer n'est plus fondée sur ses performances en tir, comme l'an passé, mais sur ses compétences dans 4 domaines : socialisation, communication, motricité, autonomie.

Merci à tous les clubs qui pourraient l'accueillir sur leur pas de tir lors de leur concours.

Bien préciser, au moment d'une inscription, le handicap de l'archer avec toutes ses spécificités.

Intervention de Monsieur William FIADJOE, chef de service jeunesse sport vie associative (DDCSPP)

Grand intérêt pour les échanges des débats.

La DDCSPP : aide au développement du service civique.

FIN DE LA SEANCE : 22h45

LE PRESIDENT : Laurent DESCOTTES

LE SECRETARIAT : Françoise SORIEUX

Annexes

Compte de résultat détaillé

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/08/2017	31/08/2016	Montant	%
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	13 635.59	17 355.41	-3 719.82	-21.43
70700 Quote-part achats groupés	13 635.59	17 355.41	-3 719.82	-21.43
Production vendue biens				
Production vendue services		288.00	-288.00	-100.00
706100 Engagements		288.00	-288.00	-100.00
Chiffre d'affaires Net	13 635.59	17 643.41	(4 007.82)	(22.72)
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	18 934.29	17 805.88	1 128.41	6.33
74100 Etat-CNDS	2 505.95	2 194.05	311.90	14.22
74200 Régions	15 328.34	12 011.83	3 316.51	27.61
74300 Départements	1 100.00	1 100.00		
74800 Autres		2 500.00	-2 500.00	-100.00
Reprises sur prov., amortis., dépréciation et transferts de charges		270.00	-270.00	-100.00
79100 Transfert de charges		270.00	-270.00	-100.00
Cotisations	7 045.00	6 847.00	198.00	2.89
75600 Cotisations	7 045.00	6 847.00	198.00	2.89
Autres produits				
TOTAL (€)	39 614.88	42 566.29	(2 951.41)	(6.93)



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	36 948.04	35 381.24	1 566.80	4.43
60700 Achats groupés	36 948.04	35 381.24	1 566.80	4.43
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes	1 913.12	5 278.14	-3 365.02	-63.76
606300 Petits matériels	924.03	340.38	583.65	171.76
606400 Fournitures administratives		78.80	-78.80	-100.00
613200 Locations		215.27	-215.27	-100.00
616100 Assurances	65.42	272.06	-206.64	-76.10
618100 Documentions		830.00	-830.00	-100.00
623000 Publicité publications		28.66	-28.66	-100.00
625600 Frais de déplacements	425.10	900.37	-475.27	-52.78
625700 Receptions	437.64	520.00	-82.36	-15.77
626100 Frais postaux et télécom	28.65	21.72	6.93	31.82
627100 Frais bancaires	32.28	15.00	17.28	113.33
628100 Divers		2 055.88	-2 055.88	-100.00
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions				

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/08/2017	31/08/2016	Montant	%
Autres charges	100.00	95.00	5.00	5.20
658100 Cotisations	100.00	95.00	5.00	5.20
TOTAL (II)	38 961.16	40 754.38	(1 793.22)	(4.40)
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	653.72	1 811.91	(1 158.19)	(63.92)
Excédent ou déficit transféré (III)				
Déficit ou excédent transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	23.44	59.49	-36.05	-61.02
768000 Produits Exercice	23.44	59.49	-36.05	-61.02
Reprise sur provisions et transferts de charges				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)	23.44	59.49	(36.05)	(60.60)
Charges financières				
Dotation financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	23.44	59.49	(36.05)	(60.60)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	677.16	1 871.40	(1 194.24)	(63.82)
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL (VII)				
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Impôts sur les bénéfices(IX)				
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)				
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	39 638.32	42 625.78	(2 987.46)	(7.01)
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	38 961.16	40 754.38	(1 793.22)	(4.40)
EXCEDENTS OU INSUFFISANCES	677.16	1 871.40	(1 194.24)	(63.82)

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/06/2017		Au 31/06/2018	
	Brut	Amort. Procs	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	15		15	
Titres immobilisés de l'actif en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Phis				
Autres				
TOTAL (I)	15		15	
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 210		2 210	
Créances (2)				
Usages et comptes rattachés	10 828		10 828	12 600
Autres	6 932		6 932	6 000
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilité	11 373		11 373	8 000
Charges constatées d'avance (2)				
TOTAL (III)	31 443		31 443	26 600
Frais d'émission d'emprunts à terme (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	31 458		31 458	26 600

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/06/2017		Au 31/06/2018	
	Net		Net	
Fonds Propres				
Fonds associés sans droit de reprise	20 250		19 207	
Écarts de réévaluation				
Reserves				
Raport à nouveau				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	677		1 671	
Autres fonds associés				
Fonds associés avec droit de reprise :				
- Apports				
- Legs et donations				
- Résultats sous contrôle de tiers financiers				
Écarts de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires immobiliers				
TOTAL (I)	20 927		20 250	
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions et fonds dédiés				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes (1)				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 522		6 522	
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	4 000		4 000	6 000
TOTAL (IV)	10 522		10 522	6 600
Écart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	31 458		31 458	26 600